



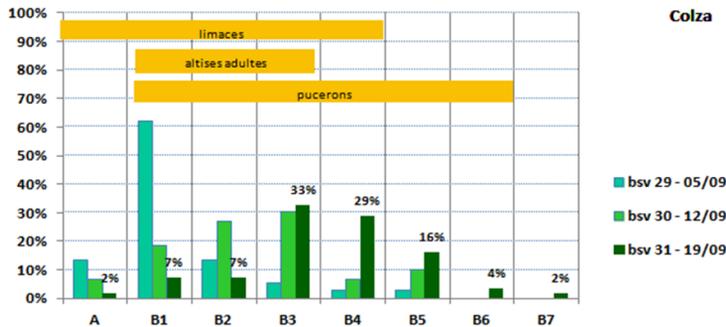
## Stades : de levée à 6 feuilles

### 55 parcelles observées cette semaine.

Malgré les conditions humides favorables, les températures un peu basses ralentissent la croissance du colza. Certaines parcelles souffrent aussi d'asphyxie passagère (cotylédons rougeâtres) après les pluies très abondantes de ces derniers jours. La majorité des parcelles est entre le stade 3 et 4 feuilles.

Certaines parcelles ont ainsi dépassé le stade de sensibilité pour les altises (au-delà du stade B3) et pour les limaces (au-delà du stade B4).

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Colza stade B3  
M. ROUX-DUPARQUE – CA 02

## Limaces : présence en augmentation dans les pièges

### Evaluation du risque

Il est vivement conseillé de disposer des pièges à limaces dans les parcelles.

Voir le BSV N°30 et les versions antérieures pour la description du dispositif.

Le risque est à évaluer en fonction :

#### - Des captures de limaces dans les pièges.

Dans les 12 pièges du réseau BSV et les 18 du réseau de Sangosse, la moitié indique la présence de limaces avec une variation de 1 à 10 limaces par m2.

Ces parcelles sont encore au stade de sensibilité. Les captures augmentent par rapport à la semaine dernière mais elles restent assez faibles en général. Il faut rester vigilant sur les parcelles semées plus tardivement et jusqu'au stade 4 feuilles.

- des conditions météorologiques : l'humidité actuelle est favorable à l'éclosion des œufs et au développement des jeunes larves.

- des principaux facteurs agronomiques et du niveau de risque a priori (cf. tableau des facteurs de risque BSV n°27)

- le stade et la dynamique de croissance du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).

On remonte 23 observations de destruction de surface foliaire (contre 15 la semaine dernière) allant de 1 à 40% de surface détruite et avec une moyenne de 8.5%.

**Période de risque limace : depuis la levée jusqu'au stade 3- 4 feuilles du colza.**

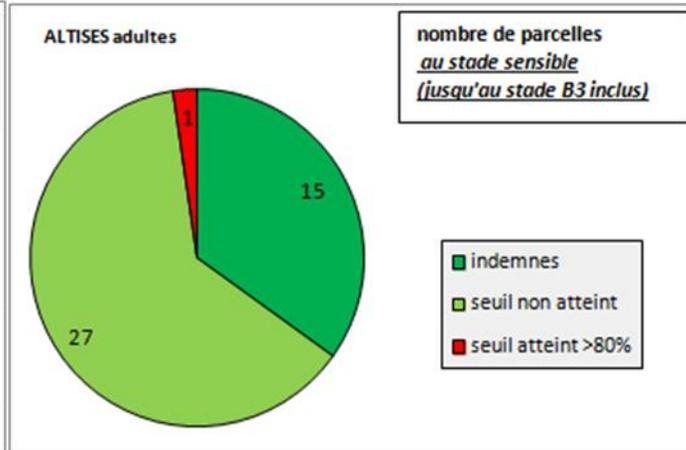
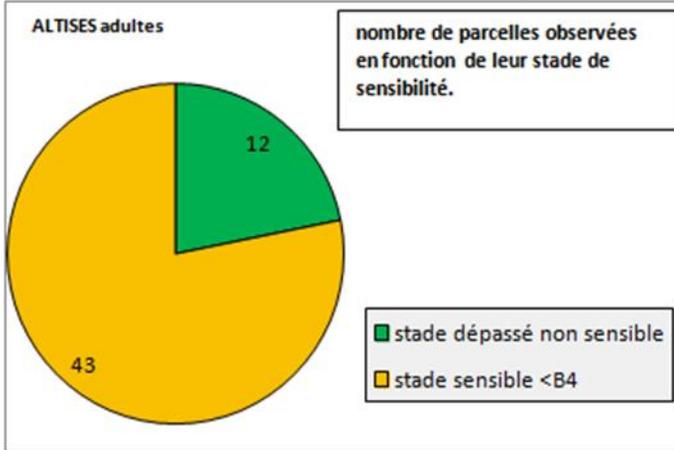
### Tableau captures limaces

RESULTATS observatoire limace DE SANGOSSE - 18/09/17				RESULTATS RESEAU BSV HAUTS DE FRANCE			
COMMUNE	CODE INSEE	STADE MOYEN	Nb limaces/m <sup>2</sup>	COMMUNE	CODE INSEE	STADE MOYEN	Nb limaces/m <sup>2</sup> (19/09)
AIZELLES	2820	2 feuilles	4	TILLOY LES MOFFL	62	B4	10
RELY	62120	4 feuilles	6	BORNY	62	B1	9
ST LAURENT BLANGY	62223	Levée	5	LOCON	62	A	5
LEFFRINCQUOUCHE	59495	3 feuilles	2	TETEGHEM	59	B3	2
LE VAUROUX	60390	2	2	RELY	62	B3	1
BEAQUESNE	80600	3 feuilles	2	COURTRIZY ET FU	2	B2	1
PUISIEUX ET CLANLIEU	2120	1	1	FOLEMBRAY	2	B3	0
ENGLEFONTAINE	59530	1 feuille	1	WARGNIES LE GRF	59	A	0
WARGNIES LE PETIT	59144	1	1	MARLY	59	B3	0
BRECY	2210	2 feuilles	0	BOUSSICOURT	80	B4	0
BRUYERES ET MONTBERA	2860	2 feuilles	0	AIRAINES	80	B2	0
COUPRU	2310	3 feuilles	0	CANDAS	80	B2	0
MONTBREHAIN	2110	> à 4 feuilles	0				
TEMPLEUVE	59242	> à 4 feuilles	0				
VERTAIN	59730	3 feuilles	0				
WARGNIES LE GRAND	59144	Levée	0				
BOUILLANCY	60620	1 feuille	0				
BOISJEAN	62170	0	0				



Colza dégâts limaces  
C. GAZET – CA 59/62

## Altises adultes : attaques toujours limitées



12 parcelles ont dépassé le seuil de sensibilité de 3 feuilles. Parmi les 43 parcelles encore au stade de sensibilité, 28 présentent des morsures sur feuille, **dont une seule dépasse le seuil de nuisibilité**. En moyenne, 15% des plantes sont touchées, avec une variabilité de 1 à 80%. Les surfaces foliaires détruites restent faibles : de 1 à 15 %.

Les captures d'altises **restent faibles**. Les petites altises sont piégées dans 8 parcelles (2 à 10 individus) et les grosses altises dans 11 parcelles (1 à 4 individus).

**Le pic de vol n'est pas atteint** en raison des températures basses.

**Seuil altises : 80% des pieds avec morsures sans jamais dépasser 25% de surface foliaire détruite.**

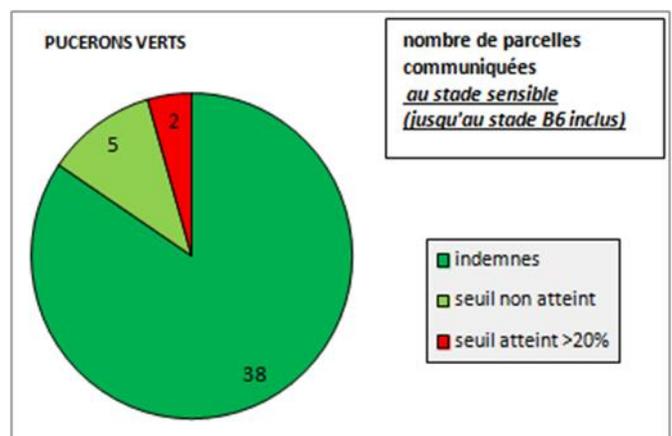
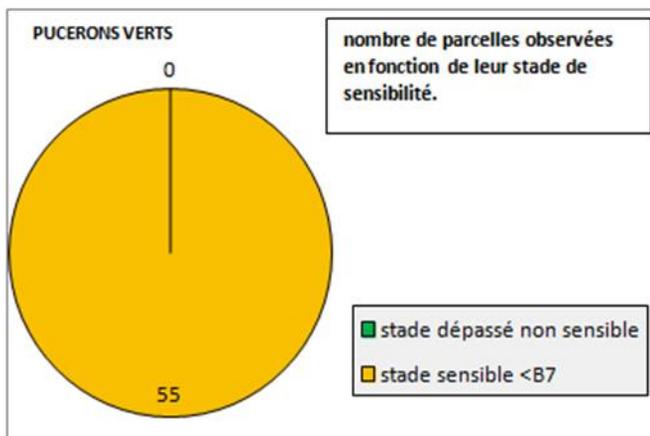


Colza grosse altise  
C. GAZET - CA 59/62



Colza ténérède adulte et  
morsure altise  
C. GAZET - CA 59/62

## Pucerons : présence encore faible mais à surveiller



La présence de pucerons verts est observée dans 7 parcelles. Le pourcentage de plantes atteintes varie de 1 à 29 %. Deux parcelles dépassent le seuil 20%.

Le puceron du navet n'est pas observé cette semaine.

Les conditions très pluvieuses actuelles associées aux températures fraîches ne sont pas des facteurs favorables à la présence de pucerons sur les plantes.

**Seuils pucerons : 20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).**



Colza puceron et tige sectionnée  
pigeon à droite  
C. GAZET – CA59/62

## Autres ravageurs

Les tenthrèdes adultes sont piégées dans 6 parcelles et on note les premières observations de larves et de dégâts de larve sur feuille dans 3 parcelles, notamment une parcelle avec 25 larves observées.

**Le seuil de nuisibilité est dépassé dès lors que l'on note la présence de larves de tenthrèdes avec des dégâts sur feuilles supérieures au quart de la surface végétative, du stade « levée » du colza, au stade « 6 feuilles ».**



Colza larve de tenthrède  
B. SCHMITT – CA 60



Colza dégâts de larve de tenthrède  
B. SCHMITT – CA 60

Quelques dégâts de pigeons peuvent être observés.

## Maladies

On signale la présence de **mildiou** sur les cotylédons parfois sur feuilles développées dans 2 parcelles. Au stade cotylédons (peu nuisible au-delà), la maladie peut empêcher la bonne croissance de la plante, et dans les cas extrêmes entraîner la perte du pied. Aucune méthode de lutte n'est efficace contre cette maladie.

## Mouche grise des céréales

Quelques observations du réseau de piégeage en ex-Picardie.

Afin d'évaluer le risque d'attaque de larves de mouches grises en sortie hiver suivant, il est possible de compter les œufs pondus au sol par les femelles en juillet et août. Cette méthode lourde est difficilement envisageable dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance. Par contre, moins contraignant, un suivi des vols de femelles est réalisé chaque été, afin d'évaluer le risque de pontes. Quelques sites de l'ex- Picardie sujets de dégâts au printemps sont régulièrement suivis.

A savoir : l'activité des femelles ne prédit pas la probabilité d'une attaque mais le potentiel d'attaque.

Cette attaque, notamment sa gravité, est dépendante de divers facteurs agro-climatiques :

- Bonne conservation des pontes durant l'hiver (un hiver froid et sec est favorable),
- éclosions groupées (dégel net après un froid intense et prolongé)
- plantes peu développées... donc plus de risque en cas de semis tardif... Si la larve ne trouve plus de quoi se nourrir sur la talle attaquée, elle passera d'une talle à l'autre.



Betterave : mouche grise « mâle »  
C. GAZET - CA 59-62



Larve de mouche grise en blé  
C. GAZET - CA 59-62



Symptôme de dégât de mouche grise en blé  
C. GAZET - CA 59-62

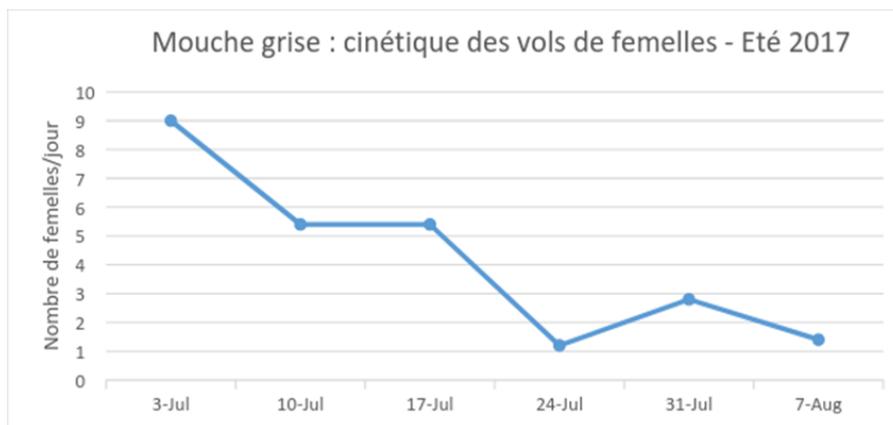
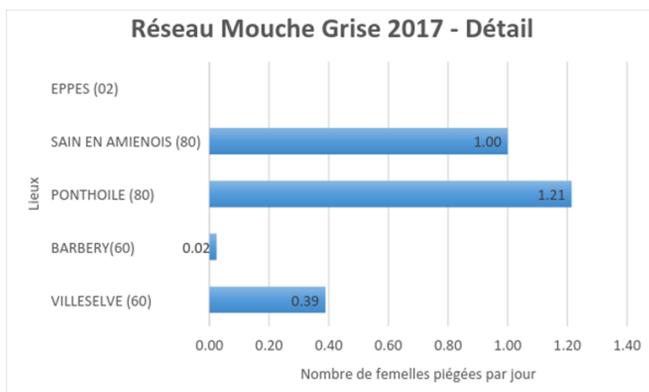
## Protocole suivi pour les piégeages

Quatre pièges de type cuvette jaune sont disposés dans les parcelles de betteraves (précédent à risque).

Les relevés hebdomadaires sont effectués pendant 5 semaines.

Le contenu des pièges est envoyé au laboratoire de la FREDON pour identification et dénombrement des adultes en distinguant les mâles des femelles.

Plusieurs sites ont été suivis cette année : EPPES (02), SAINS EN AMIENOIS (80), PONTHOILE(80), BARBERY (60) et VILLESELVE(60).



## Vol 2017 : très faible à modéré

L'année 2017 se rapproche de l'année 2015 avec 0.5 mouche piégée en moyenne par jour pour 2017 et 0.6 en 2015.

Le niveau de capture a baissé en comparaison à l'an dernier (0.9 femelle par jour en moyenne en 2016).

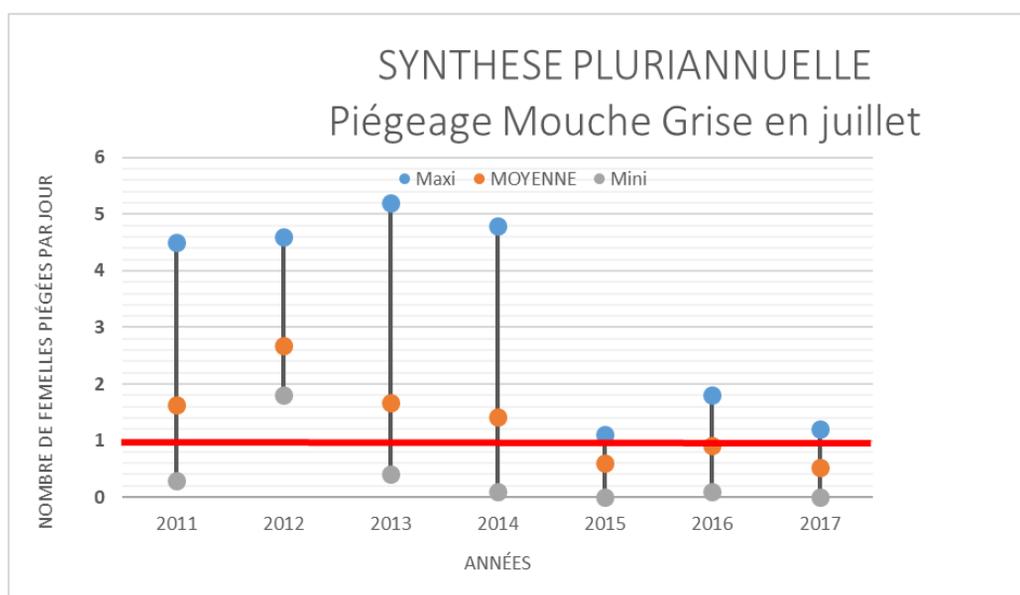
Normalement, dès qu'une capture existe, le risque d'attaque est possible (si on capture des femelles, des pontes sont possibles) toutefois on estime que le risque potentiel d'attaques significatives est élevé au-delà de 1 femelle capturée par jour en moyenne sur les 5 semaines de captures.

Les parcelles à risque sont celles qui cumulent les facteurs de risques suivants :

- Secteur historiquement à risque élevé (ci-dessus Ponthieu Vimeu)
- Précédent à risque : betterave mais aussi oignons, haricots, endives
- Semis tardif après le 20 octobre

Les semis plus précoces peuvent être attaqués mais un tallage important permet de compenser les talles impactées.

**Seuil de nuisibilité sur précédent à risque et en semis tardif : 1 femelle capturée par jour en moyenne sur précédent betteraves ou autre à risque ET semis tardif.**



## Mesures prophylactiques

En situations de risque élevé, il est préférable d'éviter les cultures de blé et choisir une culture de printemps (attention aux orges de printemps potentiellement à risque).

Après betterave, l'avancement de la date de semis est inféodé à la date d'arrachage. Eviter les semis trop tardifs après la fin octobre en précédent à risque.

Eviter les sols crayeux soufflés et les semis trop profonds. Il ne faut pas hésiter à bien rappuyer les parcelles calcaires et argileuses en sortie hiver.

# INVITATION

Dans le cadre du plan Ecophyto, la Chambre d'Agriculture Hauts de France, la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais et la Fredon Picardie organisent une journée sur la biodiversité :

## Concilions agriculture et biodiversité, l'exemple du réseau de biovigilance

Le vendredi 22 septembre 2017 au lycée agricole du Paraclét (Somme)

Cet événement permettra de se sensibiliser à la biodiversité et aux impacts potentiels des pratiques agricoles.

Ce sera l'occasion de :

- Venir observer les principales espèces bio indicatrices du milieu agricole, avec des spécialistes de l'observation en biodiversité.
- Découvrir le réseau de suivi des Effets Non Intentionnels en région Hauts-de-France et les premiers résultats au niveau régional et national.



Retrouvez l'invitation complète en cliquant sur ce lien :

<http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/actualites/detail-de-lactualite/actualites/invitation-concilions-agriculture-et-biodiversite-en-hauts-de-france/>

Pour plus d'informations, contactez Régis Wartelle (Chambre d'agriculture Hauts-de-France)

Tél : 03 22 33 69 54

Mail : [r.wartelle@hautsdefrance.chambagri.fr](mailto:r.wartelle@hautsdefrance.chambagri.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : J. Daquin - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza** : A. Van Boxsom - Terres Inovia, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Maïs** : V. Duval - Fredon Picardie, B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme et D.CAST - Arvalis Institut du Végétal **Betteraves** : H. Hemeryck - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzerne** : T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

**Avec la participation de** : ACOLYANCE, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de France, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, Claye agri, Defievres, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Dupont de Nemours, Florimond Desprez, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 80, Jourdain, La Flandre, L.A. Linière, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, OPERA, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SETA de Bapaume, Syngenta, Temnové, Tereos, Temoveo, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, Valfrance MM. Bécue, Yves Courtaux, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Sébastien Dereudre, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mmes Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

**Coordination et renseignements** : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

**Mise en page et diffusion** : Virginie Vasseur - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](http://www.draaf.hautsdefrance.fr) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](http://www.chambres-agriculture.fr)

**Avec la participation de :**



AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



ARVALIS  
Institut du végétal

